



REPUBLIQUE FRANCAISE  
**MAIRIE DE CHAMBERY**  
Département de la Savoie

DECISION DU MAIRE N° DDM-2022-163

En application des articles L. 2122-22 et L.2122-23  
du code général des collectivités territoriales

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SUIVI TECHNIQUE, ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER DU MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES  
ET POUR LA CONCEPTION, LE LANCEMENT ET LA PASSATION D'UN NOUVEAU  
MARCHE D'EXPLOITATION - 2212

Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi technique, administratif et financier du marché d'exploitation des installations thermiques et pour la conception, le lancement et la passation d'un nouveau marché d'exploitation

EN CONSEQUENCE :

Le Maire de la Ville de CHAMBERY,

Vu les articles L.2122-22, alinéa 4 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Vu la délibération n°DCM-2020-117 du 17 juillet 2020 relative aux délégations du conseil municipal au maire,

Vu les délibérations annuelles relatives à la dette et les emprunts,

Considérant que le marché a pour objet l'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour :

- le suivi technique, administratif et financier du marché d'exploitation des installations thermiques : tranche ferme,
- le suivi technique, administratif et financier du contrat de performance énergétique associé au marché d'exploitation des installations thermiques : tranche ferme.
- la mise en place du futur marché d'exploitation des installations thermiques avec garantie de résultats et de CPE portant sur les systèmes pour 3 bâtiments : tranche optionnelle.

Considérant que la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations du marché est de 3 ans en cas de recouvrement des tranches dans le temps.

Considérant que les prestations sont réparties en 2 tranches :

Tranche(s)	Désignation
TF	Tranche ferme AMO pour le suivi technique, administratif et financier du marché d'exploitation des installations thermiques
TO1	Tranche optionnelle Conception, aide au lancement et à la passation du futur marché d'exploitation

## DECIDE :

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

La passation du marché de services n° 2212 conclu,

Entre la Ville de CHAMBERY, Hôtel de Ville, B.P. 11105, 73011 CHAMBERY CEDEX

Et

La société ENERGIE ET SERVICES, 143 rue Yves Le Coz – 78000 VERSAILLES ;

Pour un montant de 46 311.75 € HT toutes tranches confondues et incluant l'année de reconduction éventuelle du marché d'exploitation des installations thermiques.

### ARTICLE 2° :

L'autorisation du Maire ou de son représentant habilité, à signer le présent marché ainsi que tout document y afférent."

### ARTICLE 3° :

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa publication en déposant un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Dans ce même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire (par lettre avec Accusé Réception). Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois, ce recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale gardé pendant deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

### ARTICLE 4 :

La présente décision valant délibération sera soumise aux formalités prévues à l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Chambéry,

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision Marchés

Numéro attribué à l'acte : DDM-2022-163

Objet de l'acte : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SUIVI TECHNIQUE,  
ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER DU MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES  
ET POUR LA CONCEPTION, LE LANCEMENT ET LA PASSATION D'UN NOUVEAU  
MARCHÉ D'EXPLOITATION - 2212

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 2 - Dossier du marché  
(travaux, fournitures, services)

Date de l'acte : 28 juillet 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-217300656-20220728-lmc1H27782H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27782H1

Date de transmission en Préfecture : 28 juillet 2022

Date de réception en Préfecture : 28 juillet 2022

Publication : du 28 juillet 2022 au 28 septembre 2022